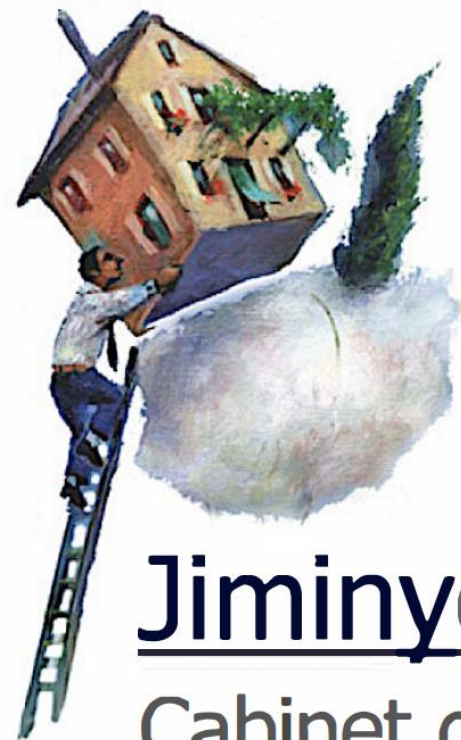


Les prestations de



Jiminyconseil

Cabinet de Conseil en Gestion
de Patrimoine *spécialisé*

Le conseil patrimonial

Le conseil patrimonial prend la forme d'une consultation qui identifie les mesures permettant d'optimiser la détention et la transmission du patrimoine de **la personne vulnérable et/ou de sa famille** en fonction des spécificités de leur situation et de leurs objectifs.

Le conseil patrimonial fait l'objet d'un devis d'honoraires.

Consultation préalable	Audit des investissements	Consultation patrimoniale	Protection juridique	Succession
- Entretien de découverte - Axes de préconisations - Note de synthèse	- Analyse des placements financiers et immobiliers - Proposition d'optimisation	- Bilan et analyse de la situation familiale et patrimoniale - Préconisations en lien avec les objectifs	- Choix de la mesure de protection juridique - Etude en vue de la rédaction d'un mandat de protection future pour autrui	- Etude en vue de la rédaction de dispositions testamentaires ou d'une donation - Lettre de famille

Le conseil en investissement

Le conseil en investissement consiste à rechercher, à sélectionner et à mettre en œuvre des produits d'investissements et d'en assurer le suivi dans la durée en veillant à son adéquation avec les objectifs et au projet de vie de la personne vulnérable et de sa famille.

Il comprend également l'accès à une veille juridique et fiscale

Commission à la charge des établissements

Placements financiers

- Assurance vie
- Contrat de capitalisation
- Epargne handicap
- Foncières solidaires
- PEA, FIP, FCPI
- SCPI, Comptes titres
- PER, PEE ...

Investissements immobiliers

- LMNP :
Résidence Séniors
Résidence étudiante
Résidence de Soins Médicaux et de Réadaptation
- Nue-propriété
- Immobilier de défiscalisation

Contrats de Prévoyance

- Contrat de prévoyance-santé
- Contrat de Rente Survie
- Contrat obsèques

L'assistance patrimoniale

L'assistance patrimoniale est un **accompagnement** ponctuel ou régulier

Elle fait l'objet d'un devis d'honoraires.

L'accompagnement patrimonial	L'assistance successorale	L'assistance administrative	L'assistance fiscale et juridique	L'accompagnement des projets d'Habitat Inclusif
- Mise en œuvre des préconisations patrimoniales - Suivi patrimonial - Consultation ponctuelle	- Conseil aux héritiers - Règlement des contrats d'assurance vie - Application des dispositions testamentaires	- Requêtes aux tribunaux - Rédaction de courriers à destination des CAF, Départements, administration fiscale ...	- Déclaration et calcul de l'impôt sur le Revenu ou de l'IFI - Etude en vue de la création et de l'animation d'une SCI	- Conseils aux porteurs de projets

**Nous construisons un parcours
personnalisé pour chacun de nos clients
en sélectionnant et en mettant en œuvre
les prestations adaptées à leurs objectifs**

*« En ce qui concerne l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir
mais de le rendre possible »*

Antoine de Saint-Exupéry

